

Le Relecq

Kerhuon informations



N°458 - Vendredi 4 janvier 2019

www.mairie-relecq-kerhuon.fr

Yohann Nédélec, le conseil municipal
et le conseil des jeunes de la ville
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour la nouvelle année.

EN AVANT TOUTE !
2019



Le Relecq  Kerhuon

Chères habitantes, chers habitants du Relecq-Kerhuon,

Voilà que 2018 a tiré sa révérence et que 2019 débute !
Au nom de l'ensemble du conseil municipal et du conseil des
jeunes de la ville, je vous adresse tous mes meilleurs vœux
de santé, bonheur et réussite pour cette nouvelle année.

2018 aura été marqué par de jolies réussites, avec une
volonté d'être proche de vous, d'être disponible et à votre
écoute et c'est toujours cette volonté que nous souhaitons
retrouver et faire perdurer cette année, afin que chacun se
rappelle l'importance du vivre-ensemble et de la solidarité.

2019 sera l'année du bien-vivre au Relecq-Kerhuon, avec
de nombreux projets chers à la vie de notre ville. Vous
questionner sur les projets et sur votre vision, c'est ainsi que
nous allons travailler, avec vous, citoyens et habitants de la
ville.

Je nous souhaite collectivement une année pleine de
ressources pour notre ville et notre métropole face aux
enjeux, toujours nouveaux.

Belle et heureuse année 2019 à toutes et à tous.
Bloavez Mad d'an holl.



Le Bain du Nouvel An

**Dimanche 6 janvier
à 10h45 au Passage**

Médecin de garde : le week-end et de nuit appeler le 15 en cas d'urgence.

Infirmier(e)s : contactez votre cabinet habituel ou le plus proche de votre domicile.

Pharmacie de garde : samedi après-midi et lundi matin :

POTIN, 8 rue Victor Hugo - 02.98.28.14.01

Nuit et jours fériés : composer le 3237

Dépannage ERDF - Electricité : 09.726.750.29

Dépannage GRDF - Gaz : 0 800 47 33 33

Éclairage public : service technique - 02.98.28.61.46
le week-end, élu de service.

EAU DU PONANT, en cas de fuite d'eau : 02.29.00.78.78

MARCHÉ HEBDOMADAIRE place de la Résistance :

Traditionnel et Bio : le vendredi de 16h à 20h

Traditionnel : le samedi matin

Élu de service en cas d'urgence (en dehors des horaires d'ouverture mairie) :
06.70.64.13.48



VIE MUNICIPALE

VIE SCOLAIRE

COLLÈGE DIWAN : Réunion d'information, le samedi 12 janvier de 9h30 à 11h. Ce sera l'occasion de découvrir les locaux, la pédagogie, l'équipe et les élèves. Visite guidée ouverte à toutes les personnes intéressées. Skolaj Diwan - rue Gay-Lussac - 02.98.30.56.83 - skolaj.ar.releg@diwan.bzh

PORTES OUVERTES collège Camille Vallaux : Le samedi 26 janvier de 9h à 12h15. Café d'accueil, visite du collège, divers ateliers et quizz pour les enfants. Tous les personnels seront heureux de vous accueillir et de répondre à vos questions.

PORTES OUVERTES Collège Saint Jean de la Croix : samedi 2 février de 9h à 14h.

Lundi 7 : Salade club ou salade aux trois fromages / Escalope de poulet - haricots verts bio / Crème dessert au chocolat bio ou fromage blanc bio.

Mardi 8 : Salade Asiatique ou concombre mimosa / Sauté de bœuf - semoule bio / Ananas frais ou banane.

Mercredi 9 : Salade Strasbourgeoise / Veau Marengo - poêlée de carottes bio / Fromage frais / Brick de pommes.

Jeudi 10 : Duo de saucissons ou pâté de campagne / Filet de poisson frais - pommes vapeur / Orange ou kiwi.

Vendredi 11 : Macédoine de légumes ou betteraves rouges bio / Rôti de porc - lentilles bio / Galette des rois.

ÉTAT CIVIL - POPULATION

DECES : Herveline VAILLANT, 96 ans, 34 rue Camille Vallaux / Marie-Louise BERTHELÉ, 73 ans, 11 rue du Costour.



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 4,8 millions de personnes ont répondu en ligne en 2017, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 24 FÉVRIER 2018

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr



MÉDIATHÈQUE François Mitterrand

GRANDES OREILLES

Vendredi 4 janvier - 15h30

Contes d'ici et d'ailleurs, lectures à voix haute pour enfants en vacances.

PETITES OREILLES

Mercredi 9 et 23 janvier - 10h

Comptines, jeux de doigts, livres à toucher et pages à tourner : rythmes et mélodies sont au menu de ces lectures pour les tout-petits.

Pour les 0 - 3 ans, places limitées.

CONCERT DE JEAN QUILLIVIC - LE MONT LU Samedi 19 janvier - 16h

A l'occasion de la Nuit de la Lecture, venez écouter un musicien aux talents multiples ! Jean Quillivic, compositeur, saxophoniste, vous propose un concert original à plusieurs instruments. Inspiré par les entretiens radiophoniques du romancier et poète François Cheng, il vous invite à un voyage dans la pensée chinoise.



Renseignements / inscriptions : 02 29 00 52 75
mediatheque@mairie-relecq-kerhuon.fr
Résa en ligne : <http://mediatheque.mairie-relecq-kerhuon.fr>

VIE DE LA CITÉ

PLU : UNE ENQUÊTE PUBLIQUE EST OUVERTE JUSQU'AU 10 JANVIER 2019 : Chaque année, le PLU de Brest métropole fait l'objet d'une modification destinée à prendre en compte les réflexions et études menées sur le territoire de la métropole, notamment par l'ouverture de nouvelles zones à l'urbanisation, ou par des évolutions de zonages ou d'orientations d'aménagement. Il s'agit également de procéder à des ajustements tenant compte du retour d'expérience de sa mise en œuvre.

L'enquête concerne notamment l'ouverture de zone à urbaniser à Keriegu et Saint-Thudon sur la commune de Guipavas, et à Bodonn sur la commune de Plougastel-Daoulas. Elle concerne d'autre part la délimitation des périmètres de protection des abords de trois monuments historiques : l'auberge de jeunesse à Brest, l'église du Landais à Brest, et enfin, la Chapelle ND du Reun et l'église Saint-Pierre Saint-Paul à Guipavas.

Préalablement à son approbation par le conseil de la métropole, le projet fait l'objet d'une enquête publique. Le dossier, ainsi qu'un registre permettant de recevoir les observations du public, est mis à disposition à l'hôtel de métropole, dans les mairies des communes, ainsi que sur le site internet www.jeparticipe.brest.fr.

Une commission d'enquête recevra le public à l'hôtel de métropole à Brest le 10 janvier de 14h à 17h. Toute personne intéressée peut transmettre ses observations à Monsieur le commissaire enquêteur : par voie postale : 24, rue Coat-ar-Guéven, CS 73826, 29238 Brest cedex 2, par courrier électronique : enquete-publique-plu@brest-metropole.fr
Plus d'informations sur www.plu.brest.fr

URBANISME - TRAVAUX

DÉCLARATIONS PRÉALABLES : Cécile ABADIE, 775 rue Anatole Le Braz, abri de jardin / Patrick ROBERT, 92 bis rue de Kerscao, division en vue de construire / Pascal GLEVAREC, 25 rue de la Fontaine, clôture bois / Yvonne LANCHEC, 26 rue Blaise Pascal, changement de destination, agrandissement des ouvertures et changement des menuiseries / SCI NEW LIFE - François SUAREZ, 20 bd Léopold Maissin, remplacement de la porte d'entrée / Geneviève TREANTON, 26 rue Alexis Carrel, clôture en panneaux à plis sur muret avec lames occultantes en bois / Geneviève L'HER, 9 rue de la Somme, portail coulissant.

PERMIS DE CONSTRUIRE : IRE - M. VANDEWAELE Nicolas, 19 boulevard Charles de Gaulle, démolition de la couverture, surélévation du bâtiment pour y aménager un local CINASPIC.

PERMIS DE DÉMOLIR : MAHE François 124 rue Jean Mermoz, démolition d'un penty

REPLACEMENT DE DEUX CHAMBRES ORANGE au 44 rue de Keriguel : Entre le 8 et le 18 janvier (durée estimée : 1 jour) la circulation sera alternée manuellement par piquets K10 dans l'emprise des travaux.

CRÉATION DE BRANCHEMENTS GAZ au 7 rue de Strasbourg et au 84 bd Gambetta : A compter du lundi 7 janvier (durée estimée : 5 jours) la circulation sera alternée dans l'emprise des travaux.

SAISON CULTURELLE

SAFARI TYPO

Dimanche 13 janvier de 10h à 13h.

Ouvert à tous. Rendez-vous place Jeanne d'Arc.

À pied ou à vélo, en famille, entre amis ou voisins, venez sillonner la ville du Relecq-Kerhuon à la recherche de lettres et de signes pour écrire ensemble l'histoire de la commune et de ses habitants. Révélons la mémoire, les souvenirs de chacun et composons l'abécédaire de la cité. Ce collectage sera la première phase d'un projet artistique plus grand sur la place Jeanne d'Arc.

Au printemps 2017, vous avez été nombreux à répondre avec enthousiasme au projet « Faites place ! » pour composer une œuvre graphique collective sur les gradins de cette place. Munis de votre smartphone ou de votre appareil photo, de bonnes baskets ou d'un vélo selon le parcours, poursuivez l'aventure artistique en prenant part au nouveau projet proposé par la Ville et les artistes du collectif XYZ. Cette balade inédite saura vous surprendre.

Places limitées, inscription nécessaire auprès du service culture : 02.98.28.61.31.

ou par courriel : contact.culture@mairie-relecq-kerhuon.fr

Toutes les informations sur le collectif XYZ : Facebook : @collectifxyzbret

Instagram : #collectif_xyz

PERMANENCES

CLCV : Permanences juridiques au Centre Jacolot sur rendez-vous - 02 98 01 08 51.

RELAIS ACCUEIL PARENTS ET ASSISTANTES MATERNELLES (RPAM) –

Centre Jean Jacolot – 02.98.28.29.41 : Mme Prémel-Cabic : - permanence téléphonique : mardi 8h30-12h, mercredi 13h30-16h30, vendredi 8h30-12h30 - accueil sur rendez-vous : lundi après-midi, mercredi matin, jeudi matin et mardi après-midi.

ARCHIPEL AIDE A DOMICILE 11 bis rue Le Reun : 02.98.28.33.88 - Du lundi au vendredi de 8h à 12h, l'après midi sur RV.

CENTRE DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE (CDAS) - 12 rue Brizeux - 02.98.28.28.99: Assistantes sociales, Conseiller d'accès aux droits, Protection Maternelle Infantile (PMI), Massages bébés. Mardi et jeudi : 9h-12h et 13h30-17h, mercredi : 9h-12h. En cas d'urgence : CDAS St Marc : 02.29.61.29.29.

ESPACE JEUNES Kergaret – 02.98.28.01.92 : Point Information Jeunesse : Mardi : 16h45-18h30, Mercredi : 10h-12h et 15h-18h30, Jeudi : 16h30-18h30 et sur rendez vous de 14h à 16h30, Vendredi : 16h45-18h30, Samedi : 14h-18h.

SERVICE EMPLOI – Mairie 02.98.28.61.44 : ouvert le matin de 8h30/12h, et lundi, mardi et jeudi 13h30/ 17h30 - Mme Delanoë sur rendez-vous.

MEDIATHÈQUE
François Mitterrand

68 rue Vincent Jézéquel - 02.29.00.52.75.

HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi, Mercredi, Vendredi : 10h-12h et 15h-19h.

Jeudi : 10h-12h.

Samedi : 10h - 18h.

Dimanche : 15h - 18h.

POUR NOUS CONTACTER

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30.

Permanence État Civil le samedi de 9h à 12h

Standard/Accueil	02.98.28.14.18
Secrétariat du Maire/Secrétariat Général	02.98.28.61.35
Cabinet du Maire	02.98.28.30.00
État Civil	02.98.28.28.78
Élections	02.98.28.28.77
Urbanisme	02.98.28.61.43
Services Techniques	02.98.28.61.46
Comptabilité	02.98.28.61.39
Éducation, enfance, jeunesse, cantine	02.98.28.38.38
Service Emploi	02.98.28.61.44
Communication	02.98.28.61.30
Gestion des Salles	02.98.28.14.18
Culture	02.98.28.61.31
Sport	02.98.28.47.47
Police Municipale	02.98.28.61.42
Solidarité/CCAS/ Logement	02.98.28.44.96
SSIAD	02.98.28.38.29

VIDE GRENIER

du Skol Gouren,
Dimanche 6 janvier
8h30-17h - Astrolabe.

FEST NOZ

du Cercle Celtique
samedi 12 janvier
21h - Astrolabe.
BREIZH STORMING
ET NOSTRAD.

Entrée 6€.

BAL COUNTRY

LA PLUIE QUI CHANTE - RAINBOW DANCERS

Dimanche 13 janvier
14h30 - Astrolabe.

Entrée 6€, boissons et gâteaux compris,
gratuit pour les moins de 12 ans.

LOTO FCRK

Animé par Greg
Samedi 19 janvier
20h - ASTROLABE

VIDE GRENIER

Stade Relecquois Basket
Dimanche 20 janvier
9h - Astrolabe.

Inscriptions : videgrenier.srbasket@outlook.fr ou 06.68.80.62.53 (après 18h).



SAPIN MALIN

COLLECTE 4 AU 21 JANVIER 2019
BROYAGE LE 16 JANVIER DE 14H À 16H.



VENEZ RECYCLER VOTRE SAPIN
ET PARTAGER UN MOMENT
DE CONVIVIALITÉ

le tri LE PETIT GESTE QUI NOUS GRANDIT

> Dates et lieux des 17 sites de broyage sur www.brest.fr et www.vertlejardin.fr

Vert Jàrdin

VENDREDI 11 JANVIER - 20H30
AUDITORIUM JEAN MOULIN
LE RELECQ-KERHUON



Ciné miroir

LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE
LUIS BUÑUEL

CINÉ MIROIR : Association affiliée à une fédération de ciné-clubs. Carte d'adhésion annuelle : 5 € (moins de 25 ans, demandeurs d'emploi : 2 €), séance : 4 €. Les films sont précédés d'une introduction. Moment d'échange sur le film après la projection. Informations : cine.miroir@gmail.com ou www.facebook.com/cinemiroir

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

*Amis et anciens de l'Etoile St Roger, dimanche 20 janvier à 10h30 à Kermaria. Bilan 2018, projets 2019, cotisations. Les personnes souhaitant intégrer le bureau sont les bienvenues. Contact : 06.03.36.65.80.

*Sections des Officiers Mariniers et Veuves, dimanche 27 janvier à 10h au Centre Jacolot, suivie d'un repas au cercle des officiers marinières de Brest. Inscriptions jusqu'au 18 janvier : Jean Derrien 02.98.28.36.18. Permanence le 2 février de 14h à 17h au Centre Jacolot pour les personnes absentes à l'AG.

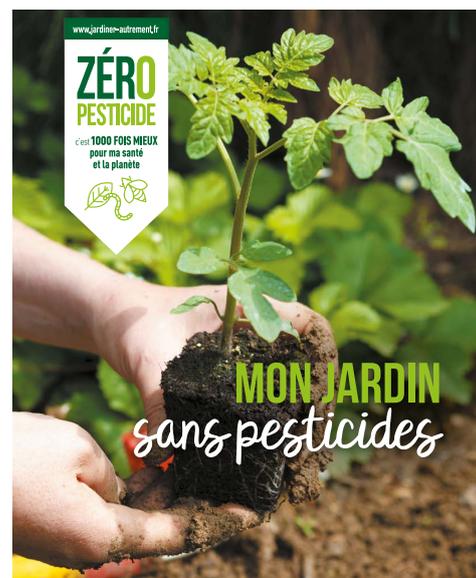
RENDEZ-VOUS SPORTIFS

CYCLISME GCK : Dimanche 6 : Groupe 1 : Circuit N°56, 70 km / Groupe 2 : Circuit N°24, 62 km / Groupe 3 : Circuit N°11, 55 km. Départ à 9h.

BASKET BALL AVEC LE STADE RELECQUOIS
Samedi 5 : D2F : 18h30 contre Kurun Basket Club. PRM : 20h30 contre Guipavas.
Dimanche 6 : D3M : 15h30 contre St Divy. D5M : 13h15 contre St Marc.

KOALA

Venez tenir vos résolutions 2019, rejoignez le club d'athlétisme et de marche nordique (tous niveaux). Renseignements : 02.98.28.40.23. koala.kerhuon@gmail.com



Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue. Depuis le 1er janvier, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber.

Des solutions alternatives existent :

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant. Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides :

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations.

* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.